



aidez moi SVP à trouver une solution rapidement

Par manue21121998, le 10/12/2009 à 18:00

Bonjour,

Je vous explique ma situation, il y a un an mon père est décédé j'ai du prendre contact avec une société de pompes funèbre qui a l'heure actuelle n'a pas terminé le travail et me doit encore 1250 €. J'ai lancé une procédure au tribunal d'instance et hier nous avons RDV au tribunal pour une conciliation mais ils ne sont pas venu et donc on m'a informé qu'il fallait que je prenne un huissier pour établir une assignation à comparaître pour le jour du jugement qui est le 05 janvier 2010. J'ai cherché des huissiers et j'en ai contacté une dizaine mais aucun n'établi d'assignation, je ne sais pas comment faire et surtout combien cela va me coûter. Je vous remercie de bien vouloir me répondre en espérant que vous pourrez m'aider.